



SOMMAIRE

P.1/1 En janvier défendons nos métiers
P.2/1 Modèle de tract
P.3/2 Les instances du SNES
P.3/2 Manifestation nationale
P.4/3 CFP
P.5/3 Stage syndical du 21 janvier
Annexe 1 : tract aux parents d'élèves
Annexe 2 : convocation du CSA
Annexe 3 : affiche actions janvier

Infos académiques n°4

■ En janvier défendons nos métiers

Nous avons déjà un ministre et un gouvernement qui veulent transformer radicalement nos métiers et nos lieux de travail en donnant les pleins pouvoirs aux hiérarchies locales en terme de pédagogie, de notation, de mutation. En effet, les chefs d'établissement décideraient de nos conditions de travail et de notre manière d'enseigner en s'appuyant sur une « garde prétorienne » : le conseil pédagogique dont ils désigneraient les membres...drôle de démocratie !

Pour notre part, nous continuons à défendre deux idées fortes : la nécessité de garanties collectives et l'obligation pour les hiérarchies de discuter avec des représentants élus par les personnels et non choisies par elles.

Mais le recteur de l'académie de Nice n'est pas en reste : il est en train de dépecer le service public d'éducation et cela suffit. Il a commencé par mettre en œuvre un plan d'agression contre le paritarisme en limitant le contrôle des élus sur les barèmes, en voulant limiter nos capacités d'intervention dans les C.A.P. pour amplifier le clientélisme qu'il a installé l'an dernier.

Il a aussi la volonté d'élargir encore davantage les zones de remplacement des TZR comme des non-titulaires en imposant comme norme d'intervention le département ! Ce n'est pas cela qui améliorera l'efficacité du remplacement dans notre académie ni les conditions de travail de ces personnels.

Il a mis en œuvre unilatéralement le recours systématique à la vacation, cela ne peut que s'apparenter à des pratiques de voyou qui sont dégradantes pour les collègues non titulaires et qui nuisent à la qualité du remplacement auquel nos élèves et leurs familles ont droit.

Il a décidé unilatéralement une baisse drastique du volume des contrats d'aides éducateurs dans toutes les vies scolaire des établissements alors qu'il recrute à grand renfort de publicité 12 personnes pour « l'équipe mobile de sécurité ».

En guise de bons vœux, chacun a pu trouver dans son casier une brochure luxueuse sur le projet académique, qui tourne volontairement le dos aux réalités que nous vivons au quotidien, au moment où nous cherchons des heures pour conserver les supports d'AED, pour faire des groupes et des travaux en demi classe, pour assurer un enseignement disciplinaire efficace, il y a là une attitude cynique.

Cela suffit, tous ensemble décidons de stopper ces projets et des actes qui ne visent qu'à détruire notre outil de travail : l'école, et à mettre en place des personnels dociles et soumis aux hiérarchies locales.

→ Organisons dans chaque établissement du 11 au 18 janvier une heure d'information syndicale pour informer l'ensemble de la profession des enjeux et organiser la mobilisation. Informons la communauté éducative en distribuant les tracts. Rassemblons les luxueuses brochures du recteur.

→ Envoyons des représentants de chaque établissement devant le rectorat de Nice mercredi 20 janvier à partir de 14h30 pour défendre des garanties collectives et conserver un véritable service public d'éducation. Nous remettons à cette occasion au recteur ses luxueuses brochures : retour à l'envoyeur !

→ Soyons massivement en grève et dans les manifestations le jeudi 21 janvier avec les autres fonctionnaires

→ Faisons en sorte que chaque établissement soit représenté à la manifestation nationale à Paris le samedi 30 janvier et organisons une collecte pour aider à son financement.

Un conseil syndical académique du SNES se tiendra le mardi 2 février pour tirer le bilan de ce mois d'action et envisagera les suites à donner dès la rentrée des vacances de février.

▪ Modèle de tract à reproduire

Vous trouverez en annexe un tract que vous pouvez reproduire afin d'organiser la distribution aux parents dans vos établissements.

▪ Les instances du SNES : changement de date du prochain Conseil Syndical

Le prochain conseil syndical du SNES avait été fixé au mois de juin dernier le mardi 19 janvier 2010. Au vu de l'actualité de l'action, le secrétariat académique du lundi 4 janvier a pris la décision de le déplacer au mardi 2 février 2010.

Cela doit permettre aux élus de la commission administrative et aux représentants de chaque section d'établissement composant le conseil syndical de tirer le bilan de ce mois d'action et continue d'envisager les suites à mettre en œuvre dès la rentrée des vacances de février.

▪ Manifestation nationale à Paris le samedi 30 janvier : inscriptions et collecte

Faisons en sorte que chaque établissement soit représenté dans le cortège de l'académie de Nice. La section académique organise un déplacement en TGV aller-retour dans la journée. S'inscrire le plus vite possible auprès de la section académique.

Mobilisons-nous pour le samedi 30 janvier.

Un TGV est prévu pour nous emmener à Paris.

Si les horaires suivants étaient modifiés, vous en seriez informés :

- Départ de Nice : 6h35
- Départ de Toulon : 8h18

- Arrivée à Paris : 12h10
- Départ de Paris : 17h42

■ Congés de formation professionnelle 2010/2011

Les demandes doivent être effectuées par Internet entre le 11 et le 28 janvier 2010 (personnels enseignants titulaires et non titulaires).

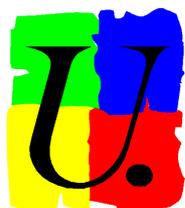
<http://services.ac-nice.fr>

« Services proposés aux élèves et aux personnels de l'Éducation Nationale »
Rubrique « COFPI »

■ Stage syndical du 21 janvier

En raison de la grève du 21 janvier, le stage syndical académique « Quelles articulations du rôle des COPsy et des enseignants au collège et au lycée » est reporté au **mardi 2 mars 2010** (toujours au collège Léotard à Fréjus).

JANVIER DANS L'ACTION POUR L'ÉDUCATION



Pour une autre politique éducative Pour nos métiers Pour le paritarisme

Suppressions de postes, sabordage de la formation, réforme du lycée, gouvernance des établissements, vies scolaires, attaques rectorales contre le paritarisme/élargissement des ZR, vacances, ...

→ du 11 au 18 janvier

Heures d'information syndicale, distribution de tracts, récolte des brochures luxueuses du recteur.

→ le mercredi 20 janvier

Rassemblement académique devant le rectorat à 14h30

à l'appel du SNES, SNEP, SNUEP, SNALC, SGEN.

→ le jeudi 21 janvier

Grève nationale dans la Fonction Publique et l'Éducation

Manifestations à Nice et à Toulon (lieux et heures de rassemblements communiqués ultérieurement).
à l'appel de FSU, CGT, Solidaires, SE-UNSA.

→ le samedi 30 janvier

Manifestation nationale à Paris

à l'appel de la FSU (départ de Nice à 6h35, Toulon à 8h18)



Aux parents d'élèves



Pourquoi nous nous mobilisons

Le SNES-FSU lance un plan d'action continu en janvier pour l'éducation, contre les pseudo-réformes Chatel et la politique éducative du gouvernement. Les personnels prennent la parole pour imposer de l'ambition pour l'école : assez !

Pour dénoncer les suppressions de postes programmées pour la rentrée 2010 et la dégradation des conditions de travail qu'elles ne manqueraient pas d'entraîner pour les élèves et les personnels :

5200 fermetures de postes prévues pour la rentrée 2010 (37 pour l'académie) !
Les effectifs par classe les plus lourds de France (30e sur 30 académies en lycée, 27e sur 30 en collège) !

Pour dénoncer le sabordage de la formation des enseignants :

Lauréats du concours, inexpérimentés, privés d'une large part de leur formation et affectés à plein temps dès leur première année !

Pour dénoncer une dérive de la gouvernance des établissements donnant aux chefs d'établissement des pouvoirs exorbitants, au détriment de la représentation des personnels, des élèves et des parents d'élèves :

« Conseil pédagogique » érigé en échelon hiérarchique supplémentaire !
Conseil d'administration dessaisi d'une partie de ses prérogatives !

Pour dénoncer une réforme des lycées qui sacrifie l'ambition de la réussite de tous les jeunes à des objectifs budgétaires :

Des enseignements appauvris !
Des déséquilibres aggravés entre les séries S, ES, L !
De graves incertitudes sur l'avenir des séries technologiques !

Pour dénoncer une gestion académique qui met en danger le Service public d'éducation :

Suppressions massives d'emplois de surveillants !
Nouvelles dégradations de la qualité du remplacement et des conditions de travail des personnels remplaçants (élargissement démesuré des zones des titulaires, aggravation de la précarité des non-titulaires par la généralisation des vacances) !

Pour toutes ces raisons,

Nous nous rassemblerons mercredi 20 janvier devant le rectorat de Nice

Nous serons en grève jeudi 21 janvier

Nous manifesterons à Paris le samedi 30 janvier

Les professeurs du

*Pour un système éducatif réellement au service de la réussite de tous les jeunes,
pour une autre politique de l'éducation, soutenez-nous, rejoignez-nous.*

Nice, le 5 janvier 2010

Objet: **CONVOCATION** du Conseil Syndical Académique

Nom et prénom:

Etablissement:

Cher(e) Camarade,

Un Conseil Syndical Académique se réunira le

**Mardi 2 février 2009 de 9h30 à 17h
au lycée régional de Valbonne - Alpes-Maritimes**

Ordre du jour :

- Bilan des actions du mois de janvier
- La suite de l'action

Le Conseil Syndical Académique est constitué des membres élus de la C.A. et d'un représentant par section d'établissement.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, ta présence est indispensable.

La présente convocation vaut mandat pour l'autorisation d'absence, qui est de droit (décret n°82-447 du 28.5.82 et circulaire du 18.11.82).

Bien cordialement,



Alain Galan,
secrétaire administratif



Richard Ghis,
secrétaire général